

# AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/ /F/2024-2025 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A L'ONPR(RELANCE).

Date de publication : le 30/06/2025  
Date d'ouverture des offres : le 11/7/2025

## 1. Objet :

L'Office National des Pensions et Risques Professionnels des Fonctionnaires, des Magistrats et des Agents de l'Ordre Judiciaire (ONPR en sigle) invite, par le présent Appel d'Offres, les Soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé pour la fourniture des consommables informatiques à l'ONPR.

## 2. Financement du marché

Les fonds nécessaires pour la fourniture des consommables informatiques faisant objet du présent Avis d'Appel d'Offres proviennent des fonds propres de l'ONPR exercice 2024-2025. A ce titre, le marché n'est exonéré d'aucune taxe.

## 3. Mode de passation du Marché

La passation de ce marché sera conduite par un appel d'offres ouvert national à commande tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

## 4. Allotissement

Le marché est fait dans un seul lot : consommables informatiques.

## 5. Délai d'exécution

Le délai d'exécution du marché est fixé à 45 jours calendaires à compter à partir de la notification définitive du soumissionnaire gagnant.

## 6. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale remplissant les conditions juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 155 à 158 de la Loi n° 1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 et 162 du Code des Marchés Publics et toute



personne en litige avec l'ONPR pour les dossiers liés au marché des consommables informatiques.

## 7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR à partir du ~~11~~ 11/07/2025 moyennant paiement d'une somme de cinquante mille francs burundais (50.000Fbu), dont vingt-cinq mille francs à verser sur le compte n° 01106742363 ouvert à la BRB au nom de l'ONPR et les vingt-cinq mille autres au compte n°1101/001-04 ouvert à la BRB. Il peut également être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de service.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres sera adressée au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR Quartier ROHERO I, Chaussée PL RWAGASORE, n°187 Tél : 22276229, B.P: 3079 Bujumbura II.

## 8. Garantie de soumission

Chaque offre sera accompagnée d'une garantie d'un montant d'un million(1.000.000) francs burundais.

## 9. Présentation des offres

Les offres doivent être rédigées en langue française. Les formulaires de soumission types sont inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres. Le format et les dispositions doivent être respectés.

Les offres rédigées en quatre exemplaires dont un original et trois copies marquées comme tels seront contenues dans une enveloppe fermée et déposées au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR au plus tard le ~~11~~ 11/07/2025 à 9heures 30min pour être enregistrées. L'enveloppe portera la mention « *Offre pour la fourniture des consommables informatiques à l'ONPR* » - *A n'ouvrir qu'en séance publique* ».

Les offres doivent être signées, paraphées et paginées. Elles devront en outre comprendre une table des matières.

## 10. Dépôt des offres

Les offres doivent être déposées au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR le ~~11~~ 11/07/2025 à 9heures 30min.

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants, le même jour le ~~11~~ 11/07/2025, à 10 heures dans la salle des réunions de l'ONPR.



## 11. Validité des Offres

Les offres déposées resteront valides pour une période de 90 jour calendaire à compter de la date de dépôt des offres.

## 12. Adresse

Quartier ROHERO I, Chaussée PL RWAGASORE, n°187 Tél: 22276229, B.P: 3079 Bujumbura II.

Fait à Bujumbura le 26/6/2025

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONPR

Jean Anastase HICUBURUNDI

